Accusé de réception en préfecture 056-275600047-20241016-7CA-2024-10-16-DE Date de télétransmission : 21/10/2024 Date de réception préfecture : 21/10/2024

Bilan annuel / évaluation des actions mises en œuvre au titre de l'abattement de TFPB

2023 Morbihan Habitat Ville : Lorient

Quartier : Bois du château Bailleur :

	Withhian nabitat Qualities 2005 du chiticad						
			Coût de l'action coût				
Ахе	intitulé de l'action		prévisionnel pour l'année écoulée	réalisé dans l'année écoulée	évaluation qualitative de l'action	impact de l'action sur la vie des habitants	Actions à reconduire/ à faire évoluer
Formation/soutien des personnels de proximité	Les thèmes suivants ont été vus en formation :				Depuis la création de MH au 1 ^{er} janvier 2023, le patrimoine du territoire OUEST a été sectorisé et la proximité renforcée par la création d'une Agence LORIENT NORD composée d'une Directrice d'agence, d'une responsable du pôle commercialisation, d'un responsable proximité. Le secteur 1 comprenant notamment le QPV BOIS DU CHATEAU comprend 2 responsables de site, 1 responsable gardien, 5 gardiens d'immeubles et deux employés d'immeubles. Deux chargées de relogement ont été spécifiquement affectées (100 %) pour accompagner les familles pendant l'opération de		
Sur-entretien	Sur entretien des logements collectifs les plus anciens pour préparer à la relocation en renfoçant leur attractivité.			124 390,00 €	Renforcement et amélioration de la propreté des parties communes (augmentation des fréquences, nettoyage quotidien des conteneurs enterrés) et lutte contre les comportements irrespectueux par des passages supplémentaires dans les cages difficiles.		A soutenir car permet de développer une mixité sociale à destination des autres quartiles avec l'apport de nouveaux entrants.
	Renforcement maintenance équipements et amélioration des délais d'intervention			0,00€	Le quartier du bois du Château a débuté en 2023 une opération d'ampleur de restructuration et de réhabilitation des logements en prenant en compte les enjeux énergétiques dans le cadre du dispositif ANRU.		
				124 390,00 €			
Gestion des déchets et encombrants / épaves	Pose et fourniture des travaux de colonnes enterrées d'ordures ménagères				Renforcement du nettoyage des aires de jeux, amélioration de la propreté des parties communes et lutte contre les comportements irrespectueux par des passages supplémentaires dans les cages difficiles.		
	Enlèvement des encombrants			12 828,00 €	Collecter au plus vite les encombrants sauvages déposés dans les parties communes intérieures et extérieures des résidences afin d'améliorer la sécurité et de prévenir les incendies. Convention partenariale avec l'association sauvegarde 56.		L'action est à poursuivre pour encourager une diminution des flux.
				12 828,00 €			
Tranquillité résidentielle					Médiation de nuit des troubles de voisinage : Il s'agit d'un service nocturne de gestion des conflits avec notre prestataire ABPS.		
Concertation / sensibilisation des locataires	Participation/implication/format ion des locataires et associations de locataires Dispositifs spécifiques à la sensibilisation à la maîtrise des charges, collecte sélective, nouveaux usages, gestes éco- citoyens				Une politique personnalisée de relogement est menée avec les locataires pour le relogement des familles dans le cadre de l'opération de réhabilitation ANRU. Les associations de locataires ont été associées sur les projets de réhabilitation du quartier et leurs éventuels impacts sur les loyers. Animation du jardin partagé par l'association OPTIM ISM.		
						Création de lion	
Animation, lien social, vivre ensemble	Soutien aux associations locales (animation du quartier)			22 500,00 €	Convention avec l'association ALESI pour l'insertion et la réalisation d'actions d'insertion et de formation, destinées notamment aux habitants des quartiers (mise en peinture de couloirs de caves, de cages d'escaliers et de locaux communs). Versement de 15 000 € correspondant à 732 Heures de travaux. Participation financière au projet A l'abordage, initiative collective portée par les acteurs de l'insertion professionnelle à destination des habitants des quartiers prioritaires du territoire. Participation de MH à hauteur de 20 000 € en 2023.	Création de lien social, multiplication des espaces et des temps de rencontres qui favorisent l'échange.	
	Mise à disposition de logements						
				22 500,00 €			
Petits travaux d'amélioration	Réparations du vandalisme						
de la qualité de service (hors	Surcoût de remise en état des			110 785,00 €			
quartiers NPNRU)	logements			110 785,00 €			

TOTAL 270 503,00 €

Actions de droit commun 248 003,00 € Actions spécifiques 22 500,00 €

Abattement TFPB en 2023 215 332,00 €

55 171,00 €